

Communiqué

Paudex, septembre 2010

Campagne d'information et de sensibilisation sur l'assurance complémentaire

PASSEZ DE L'ASSURANCE MALADIE DE BASE À L'ASSURANCE PRIVÉE

Avec pour thème «**Passez de l'assurance maladie de base à l'assurance privée**», les associations Vaud-Cliniques et Genève-Cliniques, qui regroupent dix-huit établissements, ont lancé au mois de septembre leur nouvelle campagne de sensibilisation 2010-2011. Les associations ont mis l'accent cette année sur la « rapidité ». En effet, en cas d'hospitalisation, les cliniques garantissent une prise en charge rapide, un confort hôtelier et une qualité maximale. Ces avantages ne sont garantis qu'avec un complément d'assurance (demi-)privée! Pour pouvoir en bénéficier il est donc impératif de contacter son assureur et de **compléter son assurance maladie de base par une assurance (demi-)privée!**

Les présidents des associations Vaud-Cliniques et Genève-Cliniques, respectivement MM. Pierre-Frédéric Guex et Philippe Cassegrain, soulignent l'importance de l'assurance complémentaire d'hospitalisation, en privé ou semi-privé, comme moyen principal d'accès à la médecine libérale. Le contexte économique et l'augmentation continue de l'assurance met sous pression nombre d'assurés au bénéfice d'une assurance complémentaire d'hospitalisation.

Pierre-Frédéric Guex rappelle l'objectif de la campagne 2010-2011: « *Notre campagne d'information vise à sensibiliser le plus grand nombre possible de nouveaux assurés, et en particulier les jeunes, qu'une assurance complémentaire d'hospitalisation offre de réels avantages, à un prix accessible, et permet d'accéder rapidement aux meilleurs soins..* »

Un objectif que **Philippe Cassegrain** appuie en soulignant l'importance qu'une majorité de Suisses accorde au principe de liberté de choix : « *La liberté de choix du médecin mais aussi celle de l'établissement hospitalier et du moment de l'hospitalisation. Ces trois libertés sont aujourd'hui fragilisées par l'étatisation galopante du système de santé en Suisse. Elles nécessitent un choix de la part de chaque assuré qui devrait souscrire à l'assurance complémentaire d'hospitalisation en sachant qu'elle offre une prise en charge de qualité, plus rapide et dans un environnement souvent à taille humaine, c'est-à-dire dans un environnement moins surchargé et donc plus agréable. Qualité et personnalisation sont la signature des cliniques privées..* »

Campagne d'affichage

La campagne d'information et de sensibilisation des associations de cliniques privées des cantons de Vaud et Genève, par voie d'affichage notamment, met l'accent sur la rapidité car elle est ressentie par les assurés qui en ont fait l'expérience comme un critère aussi pertinent que celui du prix.

Les associations Vaud-Cliniques et Genève-Cliniques rappellent l'importance d'être jeune au moment de contracter une assurance complémentaire d'hospitalisation en privé ou semi-privé. Après 45 ans il devient en effet très difficile de s'assurer en (demi)privé; c'est pourquoi la démarche de **compléter son assurance maladie de base par une assurance (demi-)privée doit être considérée comme une priorité!** C'est la seule manière d'accéder, rapidement et en toute sérénité, aux soins dispensés en secteur privé, y compris dans les hôpitaux publics, et de pouvoir ainsi choisir son spécialiste ou son médecin agréé.

Plus d'information

www.vaud-geneve-cliniques.ch
www.vaud-cliniques.ch
www.geneve-cliniques.ch

Pour tout renseignement complémentaire

Vaud-Cliniques
Monsieur Jean-Marc Bovy
Secrétaire général
Tél. 021 796 33 00
info@swissclinics.ch

Genève-Cliniques
Madame Inès Kreuzer
Secrétaire patronale
Tél. 022 715 33 20
geneve-cliniques@fer-ge.ch